

DÉPARTEMENT de VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS



MAIRIE  
DE  
**VILLEDIEU**

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

## PV ET CR DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020

Date de la convocation	Date d'affichage	Membres afférents au conseil	Membres présents	Procurations
21/09/2020	21/09/2020	14	11	3

L'an deux mille vingt, le 28 septembre, à 19 heures et 30 minutes, le conseil municipal dûment convoqué par le maire s'est réuni dans la salle Pierre Bertrand, respectant ainsi les modalités prévues par l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

**Présents :** M. Joël BOUFFIES – Mme Carole ARAQUE – Mme Ghislaine BOUSTIE -M. Claude CELLIER - Mme Laurence DE MOUSTIER -M. Jonathan FAUQUE- Mme Roselyne GIRAUDEL- Mme Agnès HARZIG- M. Jean-Laurent MACABET- Mme Anna MARTINEZ -M. Thierry TARDIEU.

### **Absents excusés ayant donnés procuration :**

M. Etienne RENET ayant donné pouvoir à M. Joël BOUFFIES

Mme Bérengère FAVIER ayant donné pouvoir à Mme Laurence DE MOUSTIER

M. Philippe CAPOCCI ayant donné pouvoir à M. Jonathan FAUQUE

Mme Rosy GIRAUDEL est nommée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, M Le Maire ouvre la séance à 19h40 en rappelant l'ordre du jour.

Mme Ghislaine BOUSTIE et M Thierry TARDIEU arrivent à 19h47

### **Rappel de l'ordre du jour**

#### **I°/Approbation du compte-rendu (CR) de la séance du 15 juillet 2020**

M Le Maire précise que suite à une question d'un élu concernant le point « Finances » de ce CR, des documents relatifs à la dette et concernant l'emprunt, l'amortissement et les opérations ont été transmis en amont de ce conseil municipal (CM) pour apporter des précisions. Il est certain que les informations concernant le budget communal sont accessibles par de nombreux biais mais que le CR doit refléter les propos tenus lors de la séance

*Votes « favorable » à l'unanimité*

## **II° / Décisions municipales**

Suite aux délégations confiées à M Le Maire, les décisions municipales suivantes ont été prises :

LOGICIEL JVS MAIRISTEM-PASSAGE EN VERSION CLOUD	3157,84 TTC
Souscription assurance élus locaux : responsabilité et protection juridique -MMA Assurances	342 euros TTC/an

M. Le Maire revient sur la nécessité pour la commune de se doter d'outils performants concernant les logiciels professionnels qui sont maintenant hébergés chez le prestataire. Cela garantit la sécurité et la sauvegarde des données. En cette période de crise sanitaire, en cas de confinement, le télétravail sera alors possible pour le secrétariat avec le suivi de la comptabilité, des finances mais aussi de la gestion de la paye.

La mairie a sécurisé également sa messagerie électronique, en changeant les adresses mails et en restreignant, de fait, les accès aux codes de connexion.

Ainsi, les adresses suivantes sont actives :

### **Administratif :**

Accueil -secrétariat : Mme Sophie HESSEDENZ- assistante de gestion : [mairie@villedieu-vaucuse.fr](mailto:mairie@villedieu-vaucuse.fr)

Secrétaire Générale de la mairie : direction : Mme Sandrine SAEZ [secretairegeneral@villedieu-vaucuse.fr](mailto:secretairegeneral@villedieu-vaucuse.fr)

### **Elus:**

M Le Maire : [jbouffies.maire@villedieu-vaucuse.fr](mailto:jbouffies.maire@villedieu-vaucuse.fr)

Mmes et MM les adjoints délégués : [adjoints.maire@villedieu-vaucuse.fr](mailto:adjoints.maire@villedieu-vaucuse.fr) : Mmes Rosy Giraudel et Carole Bertrand et MM. Etienne RENET et Jonathan FAUQUE.

Par ailleurs, les élus ont mis en place **une astreinte hebdomadaire** et le numéro de téléphone est le 06.45.68.69.81, les rendant joignables 24h/24.

## **III°/Délibération créant un comité consultatif (CC) communal**

Rappelant un des points forts de la campagne électorale, M Le Maire aborde la constitution d'un CC. M. Le Maire a confié à la présidente de la commission « Communication et démocratie participative », Mme Laurence De Moustier, le soin de piloter ce projet.

Un appel à candidatures avait été lancé à la fin du printemps et 24 concitoyens ont répondu favorablement. Il a été convenu d'accepter l'ensemble des candidats à ce CC. M. Thierry TARDIEU propose que l'ensemble du CM soit membres d'office de ce CC, en sus des 6 élus permanents.

Aussi, après en avoir délibéré, il est entendu que le CC sera composé de la manière suivante :

**Elus :** Les 14 élus en exercice sont membres d'office du comité consultatif et 6 élus en sont membres permanents : M Le Maire, Mme Laurence De Moustier (présidente), M. Etienne RENET, Mme Rosy GIRAUDEL, Mme Agnès BRUNET et M. Thierry TARDIEU.

### **Membres extérieurs (par ordre alphabétique) :**

Mmes et MM. Martial ARNAUD, Pierre ARNAUD, Tanguy BELLIER, Jacques BELLIER, Marc BIGAND, Wahyb BOUCHICHA, Jean-Luc BRAS, Sarah CANAVI, Armelle DENEREAZ, André DIEU, Mireille DIEU, Sarah DIEU, Louis GONDRAN, Alain HOLSTEIN, Huguette LOUIS, Alain MARTIN, Gérard-Marie MARTIN, Lila MOULINET, Pierre NAIGEON, Yann PALLEIRO, Jean-Claude RAFFIN, Sophie TAPIERO, Patricia

TARDIEU, Jean-Louis VOLLOT.

M. Le Maire explique que ce comité aura une action plurielle :

- la municipalité peut le saisir pour avis selon des thématiques arrêtées par le CM,
- le CC peut présenter un projet, une initiative aux élus.

Pour ce qui est du règlement interne au CC, cela fera l'objet d'une concertation générale lors des premières réunions de travail.

L'installation du CC est prévue le lundi 26 octobre prochain à 20h00 à la salle Garcia et un courrier sera envoyé à tous les participants.

*Votes « favorable » à l'unanimité*

#### **IV°/ Affaires générales :**

- **2 Délibérations désignant les délégués du SEV (syndicat d'énergie vaclusien) et du RAO (syndicat mixte eau potable Rhône Aygues Ouvèze)**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de voter à nouveau au scrutin uninominal secret et non pas par un vote à main levée pour désigner les membres de ces 2 syndicats comme cela avait été le cas lors du CM du 10 juin dernier. Les précédentes délibérations sont annulées.

Aussi, à l'issue des dépouillements des votes à bulletin secret, il s'avère que :

Les délégués RAO sont : MM. Claude Cellier et Jonathan Fauque (titulaires) et Mme Carole Araque et Thierry Tardieu (suppléants)

Les délégués SEV sont : MM Jonathan Fauque et Thierry Tardieu

*Votes « favorable » à l'unanimité pour ces 2 scrutins*

- **Feuille de route municipale**

M. Le Maire a transmis il y a quelques jours la feuille de route pour l'année 2020-2021 à l'ensemble de son conseil municipal. Ce document détaillé recense les grands dossiers que la mandature va porter.

Un calendrier et des rendez-vous réguliers avec toute l'équipe municipale va être proposé pour apprécier l'avancée des dossiers.

**La cité médiévale** focalise de nombreux axes de rénovation : voirie, espaces verts, réaménagement de l'espace. Le secrétariat général a organisé une réunion le 5 octobre avec un architecte du patrimoine attaché au CAUE, un technicien de l'agence routière départementale de Vaison, les adjoints municipaux et certains conseillers municipaux en charge de la voirie et des travaux. Cette concertation permettra de cibler les sites prioritaires à revaloriser et lancer les missions. Les pilotes de ce grand projet sont principalement M Le Maire et M Jean-Laurent Macabet.

Le patrimoine commun doit être respecté et il faut veiller à le préserver encore davantage et être attentif à toutes les demandes de travaux portées par les particuliers.

**La préemption de la municipalité sur la maison de Paulette Mathieu** se situant en prolongement des remparts sur la place du village est une opération pilotée par M. Etienne Renet. Cela fera l'objet d'un point ultérieur de ce CM.

Pour ce qui est de **la sécurité publique**, les élus constatent que les actes d'incivilités augmentent. M.

Philippe Capocci en charge de cette commission, avec M. Etienne Renet, étudient les points névralgiques, sources de tension dans le village. Sont recensés l'aire de jeux Gustave Daladier, les abords de la salle Garcia et même la place du village ainsi que les points d'entrée et sortie du village.

**Le projet « Ecole du bien-être »** porté par Mmes Anna Martinez et Ghislaine Boustie s'est amorcé avec la rencontre de Mme Sandrine Beudon, médecin installé au Crestet. Il est question d'organisation d'événementiels pour les professionnels de santé, venant d'horizons différents.

Mme Anna Martinez projette une réunion avec de multiples intervenants prochainement. Les élus sont très sensibles à ce projet dynamique qui pourrait être une ouverture pour l'accueil de nouveaux professionnels de santé sur la commune

Outre les projets que l'équipe municipale a présenté pendant la campagne municipale, **M Le Maire met en avant chaque commission municipale.** Il explique le rôle des présidents et des coordinateurs internes à chaque pôle.

Mme Rosy Giraudel présente les grandes lignes concernant **le pôle des affaires scolaires.** Il est question de rénovation de ce bâtiment. Le groupe scolaire a fait l'objet d'une première étude thermique et le diagnostic permettra de hiérarchiser les travaux à effectuer. En premier, les élus portent leur attention sur la salle de motricité-garderie qui devrait être mieux isolée et dont le système de chauffage est insuffisant aujourd'hui. Ils souhaitent travailler sur un plan pluriannuel de travaux et solliciter les subventions pour l'accompagner.

**Le développement durable,** thème transversal à de nombreuses commissions, est porté par Mme Laurence De Moustier. De nombreuses actions possibles peuvent être organisées et sont énumérées rapidement. Cela pourra faire l'objet de discussions avec le comité consultatif.

**Le stationnement et le plan de circulation en centre village** va également constituer un axe de travail important de l'équipe. Après les aménagements de l'été concernant les abords de la place de la Libération, il est décidé de poursuivre la suspension de circulation du côté des remparts. Les arrêts « dépose-minute » rue de l'Hôpital ont été supprimés. Cependant, il est nécessaire de dégager un nouvel espace de stationnement, comme l'a indiqué Mme Carole Araqué, proche du centre-village et plusieurs pistes sont lancées.

M. Jean-Laurent Macabet va coordonner le projet de la circulation avec l'aide de M Jonathan Fauque.

M. Le Maire évoque la réunion à venir concernant **les aires du skate-park et du tennis.** Des associations, des villadéens vont se rencontrer en présence des élus très prochainement pour discuter des investissements nécessaires et d'une nouvelle configuration associative possible pour porter ces structures.

Le tissu économique est toujours fragilisé en cette période de crise sanitaire et les élus souhaitent faire **le bilan de la saison touristique avec les restaurateurs et le boulanger.** Des entretiens vont être planifiés dès les premiers jours d'octobre.

Mme Anna Martinez, en charge des affaires sociales informe l'assemblée qu'une déléguée du **Comité National de l'Action Sociale (CNAS)** a été reçue par sa commission. Cet organisme propose des actions sociales à destination du personnel communal. L'adhésion pourrait se faire en cette fin d'année pour 2021 par délibération municipale. La souscription à ce comité viendrait remplacer le cadeau de fin d'année remis à chaque agent territorial.

Par ailleurs, elle présente un **projet de « bourse de services »** qui pourrait répertorier à l'échelle locale des trocs de services. Ce système pourrait être porté par une association. Elle évoque également un système de co-voiturage car les déplacements et transports restent insuffisamment déployés sur le territoire.

**Les travaux de voirie** subventionnés par le Département concernant le chemin de Saint Claude et le Jas des vaches vont être enclenchés d'ici la fin de l'année.

M Jean Laurent Macabet annonce que le dispositif de consultation des entreprises a été assoupli. Le

seuil de 40 000 euros HT se voit augmenter jusqu'au nouveau seuil de 70 000 euros HT. De plus, le maître d'ouvrage peut solliciter directement une entreprise ou passer par une simple consultation de trois entreprises. Il faudra convenir du moyen de consultation des entreprises lors de la prochaine réunion de la commission. Le conseiller municipal va s'occuper également du réseau des sources et ouvrir les purges ces prochains jours.

La commission Urbanisme assiste régulièrement aux réunions de chantier concernant **le Clos sous le château**. Il est question de l'évacuation des eaux usées du chantier et il faut veiller à ce que le conducteur des travaux soit informé des désagréments liés aux travaux.

La commune donne la part belle au théâtre cet automne et trois représentations vont avoir lieu en octobre avec la troupe de Sablet conduite par M Berdugo qui présentera « la comédie du Langage » et en novembre avec l'intervention du Centre dramatique des villages de Haut Vaucluse. Cette dernière va occuper la salle Garcia pour une résidence créative pendant une semaine. La commune appuie **l'activité culturelle** en exonérant des frais de location de salles les compagnies pour ces évènements.

- **Organisation d'un séminaire à l'attention du conseil municipal »**

Afin de renforcer la cohésion de l'équipe municipale en ce début de mandat, M Le Maire et Mme Laurence De Moustier proposent une journée de travail en commun, pilotée par un intervenant extérieur, pour l'ensemble du CM et la secrétaire générale.

Le thème de la journée « inter relations et projets » est fédérateur et l'ensemble des élus est favorable à l'intervention du cabinet Adh'Vitam le 7 novembre prochain.

Le coût de cette formation est de 1400 euros HT et les crédits sont inscrits au budget.

*Votes « favorable » à l'unanimité*

**V°/ Délibérations : acquisition d'un bien par voie de préemption de la commune de Villedieu « maison Paulette Mathieu ».**

M. Le Maire rappelle la préemption de la maison de Paulette Mathieu auprès de LA MERCI entérinée lors du précédent CM.

M. Etienne RENET, en charge du dossier, a négocié un emprunt de 120 000 euros auprès du Crédit Agricole Alpes Provence au taux de 0.79% sur 20 ans établissant des annuités de 6 510.10 euros.

Il est nécessaire de délibérer et de prendre une décision budgétaire modificative pour valider le plan de financement suivant :

Objet	Acquisition immobilière
Montant global de l'opération	<ul style="list-style-type: none"><li>• Achat : 113 00 euros</li><li>• Frais acquisition estimés : 9 700 euros</li></ul> Coût global : 122 700 euros
Emprunt auprès du Crédit Agricole Alpes Provence	120 000 euros
Autofinancement communal	2 700 euros
Coût total du crédit	130 202 euros (annuités de 6510.10 euros sur 20 ans)

L'achat devrait être effectif avant la fin de l'année 2020.

*2 votes « abstention »  
11 votes « pour »  
La délibération est approuvée*

## **VI°/Commissions :**

### **✓ Urbanisme :**

Mme Carole Araqué présente l'état succinct dossiers référencés depuis le dernier CM :

### **PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS D'INSTRUCTION**

Le 05/08/2020 : Octroi d'un permis de construire(PC) le 23.01.2020, pour la construction d'un hangar agricole pour écuries et atelier de ferrage, chemin des Roucas.

Le 06/08/2020, Dépôt d'une demande de PC, Route de Vaison, pour un projet de rénovation et extension d'une maison et construction d'une piscine et d'un garage. Le dossier avait été retiré puis redéposé après discussions avec les architectes, l'architecte conseil du CAUE et la représentante de la commission urbanisme

Le 31/08/2020, octroi d'un PC,Route de Vaison, projet de création d'un auvent et garage

Le 03.09.2020, octroi d'un PC pour l'extension d'une habitation, chemin des Pigières.

Le 25.08.2020, octroi d'un permis modificatif pour la suppression d'un projet de piscine, chemin du Connier

### **DECLARATION PREALABLE**

Le 04.08.2020, Dossier accepté chemin de Pied Gut: pour une réfection de toiture à l'identique,

Le 18.08.2020 Dossier accepté demande de pose de panneaux photovoltaïques en toiture, Chemin de Puyméras,

Dossier en cours d'instruction :

Route de Mirabel, demande de construction d'une terrasse couverte,

Chemin du Roucas : demande de construction d'une piscine.

### **DROIT DE PRÉEMPTION**

Droit de préemption Maison Paulette : La Commune a fait valoir son droit de préemption pour l'acquisition de ce bien.

Droit de préemption : Grand Rue reçue le 22.09.2020 : non utilisé le 22.09.2020.

Droit de préemption : ancienne route de Vinsobres, reçue le 22.09.2020 : non utilisé le 22.09.2020.

Il est également question de l'enquête publique relative à l'élaboration du SCOT, porté par l'intercommunalité, et les permanences des commissaires enquêteurs qui se tiendront en mairie les :

- Jeudi 8 octobre de 14h00 à 17h00
- Mardi 20 octobre de 13h00 à 16h00

M le Maire souhaite rencontrer M. Julien Daubert, en charge du dossier du SCOT auprès de la CCVV pour évoquer les impacts urbanistiques sur le PLU de la commune. Un rendez-vous va être organisé le plus rapidement possible.

### **✓ Voirie : stationnement en centre-village et programme de travaux**

Le point a été évoqué à l'occasion de la feuille de route présentée en amont. Un rendez-vous est prévu le 5 octobre prochain avec M. Sébastien Pingret de l'agence routière départementale de Vaison pour discuter de la faisabilité de certains projets.

### ✓ **Communication : bulletin municipal**

Le second numéro du bulletin est en cours de rédaction et devrait être diffusé dans la première quinzaine d'octobre.

### ✓ **Associations et occupations des salles municipales :**

La secrétaire générale explique que les conventions avec l'association du Yoga et de la gymnastique douce pour les aînés, via l'association du Club des Aînés ont été revues en septembre pour mentionner les impératifs sanitaires préconisés par les circulaires préfectorales. Le personnel technique s'est vu confié davantage d'heures de nettoyage pour les salles communales afin de respecter au mieux les préconisations sanitaires.

M Le Maire ajoute que M Jean-Claude Raffin a dû annuler toutes les soirées musicales prévues, au café du Centre, dès cet automne en raison des restrictions sanitaires.

### ✓ **Affaires scolaires :**

Mme Rosy Giraudel évoque la prise de poste de l'ATSEM remplaçante dès la rentrée scolaire, faisant suite à une campagne de recrutement pour un agent contractuel. Mme Aurélie Raymond s'est bien intégrée à l'équipe et fait preuve du professionnalisme attendu.

Le système « portail famille » de réservation et de paiement en ligne pour les garderies et la cantine a été mis en place dans l'été et a été opérationnel dans la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre. Il faut un temps d'adaptation à ce nouveau système qui a été basculé au secrétariat de la mairie, dégageant ainsi Mme Evelyne Bouchet, responsable cantine et Clae de la gestion de ces 2 régies.

Les élèves vont bénéficier d'une représentation théâtrale par la troupe du Centre dramatique des villages de Haut Vaucluse le jeudi 15 octobre prochain. ;

### ✓ **Affaires sociales :**

Mme Ghislaine Boustié explique qu'il faut changer le défibrillateur de place. Son dépôt au café du Centre n'est pas satisfaisant. Il serait pertinent également d'organiser une campagne de formation aux gestes qui sauvent.

### ✓ **Personnel communal**

La secrétaire générale a réalisé le bilan social 2019 et l'a transmis au Centre de Gestion de Vaucluse qui recense l'ensemble de ces documents sur le département. C'est un état des lieux qui récapitule les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de la collectivité dans le domaine social. Le bilan social comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations professionnelles.

A partir de l'année prochaine, cet exercice sera à faire annuellement et non plus tous les 2 ans. Ce bilan social fera l'objet d'une présentation détaillée lors d'une prochaine réunion.

M. Le Maire salue l'implication professionnelle de Mme Sandrine SAEZ, secrétaire générale, dont il mesure la charge de travail considérable.

Par ailleurs, M Le Maire annonce que le temps de travail de Mme Sophie Hessedenz, recrutée par voie contractuelle depuis le mois de mai dernier à raison de 19 heures hebdomadaires sur le poste d'assistante administrative n'est pas suffisant. Il est nécessaire d'envisager une augmentation de son temps de travail lors de sa titularisation en janvier prochain.

## VII°/Questions diverses

- ✓ Projet d'installation d'une antenne-relais

Les recherches d'un site se poursuivent afin que la commune bénéficie d'une couverture 4G satisfaisante. M. le Maire est dans l'attente d'études avancées pour soumettre, dans un premier temps, le projet à ses collaborateurs.

## VIII°/Agenda

- ✓ Les prochains conseils municipaux auront lieu les :
  - jeudi 5 novembre à 19h30
  - mardi 15 décembre à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

Fait à Villedieu, le 08/10/2020



Monsieur le Maire,

Joël BOUFFIES.